

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du budget tenue ce **dix-neuvième jour de décembre 2011 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.
Après la prière d'usage, le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

11-12-399

Adoption des prévisions budgétaires 2012

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2012 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012**

REVENUS	BUDGET 2012
Taxes	5 817 505
Paiements tenant lieu de taxes	99 859
Transferts	711 935
Services rendus	643 440
Imposition de droits	219 500
Amendes et pénalités	111 000
Intérêts	42 200
Autres revenus	4 000
	7 649 439

CHARGES	
Administration générale	1 166 275
Sécurité publique	1 030 232
Transport	1 211 274
Hygiène du milieu	1 118 345
Santé et bien-être	45 900
Aménagement, urbanisme et développement	456 348
Loisirs et culture	1 413 872
Frais de financement	264 620
	6 706 866
Amortissement des immobilisations	1 471 500
	8 178 366

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(528 927)
--	------------------

CONCILIATION À DES FINS FISCALES Ajouter (déduire)	
IMMOBILISATIONS	
Amortissement	1 471 500

FINANCEMENT	
Remboursement de la dette à long terme	(576 071)

AFFECTATIONS	
Activités d'investissement	(417 492)
Excédent (déficit) accumulé	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	141 200
Excédent de fonctionnement affecté	15 000
Réserves financières et fonds réservés	(105 210)
Montants à pourvoir dans le futur	Ø
	(366 502)

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	Ø
---	----------

ADOPTÉE

11-12-400

Programme des dépenses en immobilisations 2012-2013-2014

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

Programme triennal

Titre projet	2012	2013	2014	2012/2013/2014
Centre formation	110 000 \$			110 000 \$
Véhicule voirie		25 000 \$		25 000 \$
Réserve domiciliaire	1 075 000 \$			1 075 000 \$
Voirie rurale	177 000 \$	51 700 \$		228 700 \$
Réfection aqueduc & égout rue St-Georges	657 000 \$			657 000 \$
Réfection aqueduc & égout rue St-Charles	60 000 \$	620 000 \$		680 000 \$

Stabilisation de rive (prise d'eau)	110 000 \$			110 000 \$
Lumière pétanque	6 690 \$			6 690 \$
Bâtiment pétanque/entrepôt/camps jour	361 000 \$			361 000 \$
Mise à niveau & agrandissement Centre Sportif		4 050 700 \$		4 050 700 \$
Ajout chambres – Centre Sportif	150 000 \$			150 000 \$
Affectations – Activités de fonctionnement	395 700 \$	131 000 \$	108 000 \$	634 700 \$
TOTAL	3 102 390 \$	4 878 400 \$	108 000 \$	8 088 790 \$

ADOPTÉE

11-12-401

Publication du budget 2012

Sur une proposition de le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le budget 2012 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal l'Avenir de l'Érable section du Petit Prince en conformité avec l'article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

11-12-402

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la séance ordinaire sur le budget soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire